



Fait le 6 juillet 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réaction aux annonces faites suite à la mission Braun

L'esprit des propositions de la mission Braun et des annonces du Gouvernement en réponse à ces recommandations rejoint certaines de nos propositions exprimées dans notre communiqué de presse du 27 juin 2022. Nous nous félicitons en particulier que les deux principes que nous y avons énoncés y soient présents :

- Responsabilité et solidarité partagées de tous les professionnels de santé,
- Adaptation territoriale des propositions par les professionnels.

Toutefois, mises à part les revalorisations, la plupart des mesures annoncées, souvent pertinentes, ne pourront être mises en œuvre pour cet été, alors que les départs en congés, programmés de longue date par les personnels soignants comme par nos concitoyens, ont commencé. En outre, ces mesures sont prévues pour une durée de 3 mois. Or, en l'absence d'évolution de moyen et long termes, il est prévisible que les crises se succéderont et s'acutiseront définitivement. En particulier, rien ne pourra être véritablement efficace sans une franche amélioration des conditions de travail des personnels hospitaliers et une révision radicale de la politique concernant les capacités en lits.

Afin de produire les effets escomptés sur les urgences, nous demandons l'application immédiate des mesures proposées en faveur des médecins libéraux. Les possibilités d'astreintes et de gardes des médecins libéraux d'autres spécialités exerçant en établissements de santé doivent être étendues et valorisées. Pour l'hôpital public, mais aussi pour les personnels des cliniques privées, les mesures annoncées, qui restent insuffisantes, et temporaires en ce qui concerne la pénibilité du travail de nuit, ne sont pas de nature à changer sensiblement la situation.

Nous restons mobilisés pour que de véritables plans de continuité des soins soient organisés concrètement sur chaque territoire en concertation avec les professionnels, la permanence des soins ambulatoires (PDSA) et la

permanence des soins en établissement de santé (PDSE) en y incluant l'ensemble des spécialités médicales, le début de soirée et le samedi matin.

Le rapport de la mission « flash » et les annonces gouvernementales rassemblant des mesures de nature très diverses, nous restons vigilants sur l'application des mesures de court terme et continuons notre réflexion commune pour approfondir les mesures de moyen terme à travers les quatre thématiques qui doivent nourrir les prochains travaux annoncés par l'État :

1. Accès aux soins dans les territoires
2. Continuité et permanence des soins en ville et en Etablissements de santé
3. Liens entre la médecine de ville, la médecine hospitalière et le médico-social
4. Attractivité et formation des métiers de santé.